

TITRE DU PROJET : Accroissement de la transparence dans la chaîne d'approvisionnement au sujet des substances chimiques que renferment les produits

1. Durée du projet : 24 mois

2. Budget : 270 000 \$ CA

3. Bref exposé des questions, des besoins et des lacunes en rapport avec le thème du projet; objectifs et activités à cet égard; résultats escomptés, avantages et bénéficiaires :

L'un des concepts fondamentaux de l'économie circulaire consiste dans le fait que les matières réintroduites dans les chaînes de valeur ne présentent aucun danger pour la santé humaine et l'environnement. Toutefois, en raison du manque de données sur les substances chimiques présentes dans les produits, et de la méconnaissance de l'industrie à propos de ces substances, il est difficile de déterminer quels sont les risques. Grâce à une plus grande transparence dans la chaîne d'approvisionnement (TCA) au sujet des substances chimiques, les gouvernements et l'industrie pourront :

- identifier les substances ou les catégories de substances chimiques qui s'avèrent problématiques, et trouver des solutions de remplacement adéquates;
- éclairer les décisions portant sur le commerce et l'acquisition de matières premières, de composants et de produits finaux à divers stades des chaînes de valeur, ce qui inclut la conception de produits et leur gestion en fin de vie utile;
- informer les responsables des systèmes de recyclage et de gestion des déchets afin que la conversion et la réintroduction des matières sous forme de matières, de produits ou de procédés économiquement viables se déroulent en toute sécurité;
- renforcer la capacité des industriels à se conformer aux règles de déclaration des substances chimiques et à d'autres règlements;
- donner suite à la demande des consommateurs consistant à fournir davantage d'information sur les ingrédients que contiennent les produits.

Ce projet vise à favoriser la collaboration entre les pays d'Amérique du Nord en vue d'accroître la TCA et de renforcer la capacité des gouvernements à identifier les produits qui renferment des substances chimiques suscitant des préoccupations communes (incluant les substituts « déplorables »), et à empêcher leur introduction ou leur réintroduction dans l'économie. L'information découlant de ce projet aidera aussi l'industrie à constituer des chaînes d'approvisionnement résilientes qui répondront favorablement aux consommateurs réclamant des produits plus sûrs et des renseignements sur leur composition chimique.

4. Cocher les priorités du Plan stratégique pour 2021 à 2025 auxquelles donne suite le projet :

- La propreté de l'air, du sol et de l'eau
- La prévention et la réduction de la pollution dans le milieu marin
- L'économie circulaire et la gestion durable des matières
- Les espèces et les écosystèmes communs
- Des économies et des collectivités résilientes
- L'application efficace des lois de l'environnement

5. Indiquer de quelle manière la mise en œuvre du projet s'appuie sur des approches générales et stratégiques (c.-à-d. des solutions novatrices et efficaces et/ou l'inclusivité et la diversité en matière de mobilisation des intervenants et de participation du public [y compris les effets et les possibilités relativement au genre et à la diversité ainsi qu'aux jeunes]) :

Ce projet consistera à examiner les outils (les politiques, les systèmes d'échange de données et les normes environnementales) qui favorisent la transparence dans les chaînes d'approvisionnement, tant à l'échelle mondiale que nord-américaine, en vue de trouver des approches novatrices et des outils numériques facilitant l'identification et la divulgation des substances chimiques présentes dans les produits et les matières. Il visera à promouvoir des pratiques exemplaires d'échange d'information et de collaboration, et à mobiliser divers secteurs industriels, spécialistes de l'environnement, et responsables gouvernementaux et techniques.

6. Expliquer comment le projet peut avoir une plus importante incidence grâce à la coopération trinationale :

Il existe en Amérique du Nord des liens commerciaux étroits qui facilitent les mouvements de substances chimiques et de produits. Pour cette raison, le projet visera à favoriser la collaboration entre les trois pays à propos de la TCA, afin de créer les conditions qui permettront aux exportateurs (à l'intérieur et à l'extérieur du continent) de divulguer la teneur en substances chimiques des produits qu'ils fabriquent et vendent. La faisabilité et l'incidence de ce projet seront optimaux en échangeant de l'information à l'échelle du continent, notamment les listes établies par chaque pays concernant les substances chimiques qui suscitent des préoccupations communes, qui sont réglementées par des programmes nationaux et/ou qui font l'objet d'engagements internationaux.

7. Décrire de quelle façon le projet complémente d'autres travaux menés à l'échelle nationale ou internationale, ou évite les chevauchements avec de tels travaux :

Le projet s'inspirera des priorités communes relatives aux substances chimiques (ou à leurs catégories) qui suscitent des préoccupations communes. Il serait possible d'exploiter les synergies suivantes, qui découlent des efforts nationaux en cours, afin de compléter ce projet :

- La *Safer Chemicals Ingredients List* (liste des ingrédients chimiques les plus sûrs) de l'*Environmental Protection Agency* (EPA, Agence de protection de l'environnement) des États-Unis, qui propose des solutions de remplacement aux substances chimiques répondant aux critères du *Safer Choice Program* (Programme des choix les plus sûrs).

- Des consultations au sujet de la TCA et de l'étiquetage obligatoire dans le cadre du Plan de gestion des produits chimiques du Canada et de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*.
- Le projet d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), qui visera la mise sur pied d'un centre (ou d'un réseau) d'excellence multipartite spécialisé en substituts et en solutions de remplacement éclairées.
- Le *Programa Sectorial de Medio Ambiente y Recursos Naturales 2020-2024* (Promarnat, Programme sectoriel mexicain sur l'environnement et les ressources naturelles pour 2020 à 2024), qui vise à promouvoir le changement et l'innovation dans la production et la consommation de produits et de services, et l'*Inventario Nacional de Sustancias Químicas* (Inventaire national des substances chimiques).

8. Indiquer de quelle manière le projet mobilise les spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles (CET) ou les collectivités tribales, autochtones ou des Premières Nations, le cas échéant :

Les activités de mobilisation des intervenants donneront lieu à la participation de spécialistes de tous les secteurs pertinents, y compris des organisations tribales, autochtones et des Premières Nations.

9. Décrire la manière dont le projet mobilise de nouveaux publics ou partenaires, le cas échéant :

Le projet comptera également sur la participation d'intervenants de l'industrie et du gouvernement d'intervenants représentant des gouvernementaux et l'industrie lors de consultations ayant comme objectif d'échanger de l'information sur les pratiques exemplaires, de déterminer les obstacles à la TCA et d'étudier la possibilité d'instaurer cette transparence à l'échelle de l'Amérique du Nord. Les résultats obtenus permettront de mettre sur pied des projets pilotes ainsi que de conclure des partenariats entre des secteurs industriels, les autorités gouvernementales, des spécialistes en la matière et des organisations non gouvernementales (ONG).

10. Énumérer les organismes ou les organisations partenaires qui participent à la mise en œuvre du projet, ainsi que d'autres organisations qui pourraient y participer ou en tirer parti, notamment au moyen d'efforts de diffusion, de collaborations ou de partenariats (p. ex. des organismes fédéraux ou d'autres ordres de gouvernement, le milieu universitaire, des organisations non gouvernementales [ONG], le secteur privé, la société civile et les jeunes) :

Organisme ou organisation responsable	Pays
Le ministère de l'Environnement et du Changement climatique (ECCC)	Canada
L' <i>Instituto Nacional de Ecología y Cambio Climático</i> (INECC) du <i>Secretaría del Medio Ambiente y Recursos Naturales</i> (Semarnat, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles)	Mexique
L' <i>Environmental Protection Agency</i> (EPA, Agence de protection de l'environnement), l' <i>Office of Chemical Safety and Pollution Prevention</i> (Bureau de la sécurité et de la prévention de la pollution par les substances chimiques)	États-Unis

Autres organismes ou personnes (le cas échéant) *	Pays
Le ministère de la Santé	Canada
La <i>Dirección General de Industria</i> (Direction générale de l'industrie) du Semarnat	Mexique
L' <i>Asociación Nacional de la Industria Química</i> (ANIQ, Association nationale de l'industrie chimique)	Mexique
Le <i>State Department</i> (département d'État)	États-Unis

* D'autres entités s'associeront à ces travaux, notamment des ONG, des entreprises privées et d'autres intervenants. Leur participation est en cours de confirmation.

11. Dans le tableau ci-dessous, énoncer le ou les objectifs du projet, et indiquer les activités et les sous-tâches prévues pour les atteindre, les réalisations connexes, les résultats escomptés et la manière dont ils seront mesurés (évaluation du rendement), les bases de référence (si elles sont connues), les cibles à atteindre d'ici la fin du projet, l'échéancier et le budget.

OBJECTIF 1	Déterminer les technologies et les méthodes existantes et nouvelles permettant d'échanger des données sur les produits, les obstacles éventuels pour l'industrie et les moyens qui permettraient de surmonter ces obstacles.
Activité 1 Budget 85 000 \$ CA	Examen et évaluation des pratiques, des outils, des défis et des règlements en rapport avec la transparence dans les chaînes d'approvisionnement (TCA) au sujet des substances chimiques.
Réalisations	- Un rapport d'évaluation provisoire établi à l'interne. - L'identification d'étude de cas sectorielle sur les pratiques exemplaires en matière de TCA.
Résultats escomptés, évaluation du rendement	Une évaluation qui définit le contexte et le cadre des pratiques et des défis relatifs à la TCA, et se fonde sur un examen détaillé ainsi que sur la contribution de spécialistes en la matière.
Base de référence (situation)	Des études ont déjà eu lieu à propos de la TCA afin d'élaborer des politiques connexes, mais on constate un manque général de connaissances sur la composition des substances chimiques préoccupantes, alors qu'elles permettraient de s'assurer que certaines matières sont sans danger pour la santé humaine et l'environnement si elles sont réintroduites dans les chaînes de valeur. Il est par ailleurs nécessaire de recueillir de l'information sur les méthodes

actuelle), si elle est connue	actuelles de mise en œuvre des exigences relatives à la TCA dont l'application est obligatoire à l'échelle mondiale et nord-américaine, ainsi que sur le recours à la technologie pour soutenir et orienter les stratégies visant à améliorer et à appliquer les pratiques favorisant la TCA.	
Cible (d'ici la fin du projet)	Les organismes compétents auront une meilleure connaissance des pratiques favorisant à la TCA ainsi que des lacunes en ce qui a trait à la communication de données sur la composition chimique des produits, ce qui leur permettra de surmonter les obstacles à l'amélioration de ces pratiques. Par ailleurs, cette activité aidera à déterminer quels secteurs industriels appliquent actuellement des pratiques exemplaires en matière de TCA.	
Sous-tâche 1.1	Mener des recherches détaillées à propos des actuels systèmes d'échange de données sur les chaînes d'approvisionnement, des nouvelles technologies, des pratiques exemplaires, des intervenants pertinents, des normes de performance environnementale, des éco-étiquettes, des politiques d'approvisionnement et de la réglementation. Cette évaluation permettra aussi de cerner les problèmes récurrents que posent les substances de substitution ainsi que les obstacles auxquels se heurte l'industrie (c.-à-d. des substituts « déplorables »), mais aussi de comparer le degré de TCA dans différents secteurs afin d'identifier un ou plusieurs secteurs pour une étude de cas.	Quand : à la fin de 2022.
Sous-tâche 1.2	Entreprendre une évaluation en collaboration avec des intervenants pertinents afin de choisir un(des) secteur(s) pour une étude de cas sectorielle.	Quand : au début de 2023.
Activité 2 Budget 85 000 \$ CA	Mener une étude de cas sur un ou plusieurs secteurs industriels (choisis en fonction de l'activité 1) qui appliquent actuellement des pratiques exemplaires en matière de TCA, ainsi que sur les connaissances quant à la composition des produits.	
Réalisations	- Une ou plusieurs études sur un ou plusieurs secteurs industriels qui appliquent des pratiques exemplaires en matière de TCA.	
Résultats escomptés, évaluation du rendement	L'étude ou les études de cas viendront compléter l'information figurant dans le rapport provisoire relatif à l'activité 1.	
Base de référence (situation actuelle), si elle est connue	S.O.	

Cible (d'ici la fin du projet)	Les organismes compétents et les principaux intervenants de l'industrie disposent d'informations qui découlent de leur expérience et leur permettent de combler des lacunes dans l'instauration de la TCA, mais aussi de tirer parti des possibilités qu'elle offre.	
Sous-tâche 2.1	Mener une ou plusieurs études sur un ou plusieurs secteurs industriels qui consisteront à examiner la façon d'instaurer la TCA, les obstacles à franchir et l'incidence de la TCA sur le ou les secteurs choisis.	Quand : au milieu de 2023.
Sous-tâche 2.2	Produire un rapport d'étude de cas et l'intégrer au rapport provisoire interne de l'activité 1.	Quand : au milieu de 2023.
Activité 3 Budget 100 000 \$ CA	En fonction des résultats obtenus dans le cadre des activités 1 et 2, déterminer dans chaque pays quelles sont les possibilités d'y accroître la TCA, de mener des projets pilotes visant à appliquer les pratiques favorisant la TCA et de diffuser les résultats du projet.	
Réalisation	Un rapport final formulant des recommandations relatives aux approches susceptibles d'améliorer la TCA dans chaque pays, aux possibilités de mener des travaux et/ou des projets pilotes, et à l'élaboration de documents de sensibilisation à propos du projet.	
Résultats escomptés, évaluation du rendement	La détermination de possibilités de mener des projets pilotes ayant trait à la TCA servira de fondement à de futurs projets pilotes sectoriels ou à des plans nationaux de renforcement des capacités en vue d'instaurer la TCA.	
Base de référence (situation actuelle), si elle est connue	Dans le cadre de cette activité, l'information de base sera celle qui figurera dans le rapport provisoire relatif aux activités 1 et 2.	
Cible (d'ici la fin du projet)	Les organismes compétents, les secteurs industriels et les autres intervenants disposent d'informations et de recommandations en vue de mener des travaux dans ce domaine.	
Sous-tâche 3.1	Organiser des ateliers ou des consultations (p. ex. des webinaires, des ateliers en ligne, des sondages) avec les intervenants de l'industrie et d'autres spécialistes afin de diffuser les résultats du projet et de recevoir d'autres recommandations relatives : a) aux projets pilotes qu'il serait possible de mener dans le cadre d'une phase ou d'un projet ultérieur;	Quand : au début de 2024.

	<p>b) aux méthodes d'établissement de plans de renforcement des capacités en vue d'instaurer ou d'accroître la TCA;</p> <p>c) à l'élaboration de documents de sensibilisation destinés à l'industrie.</p>	
Sous-tâche 3.2	Regrouper les recommandations et la documentation dans un rapport final qui comprendra l'information découlant des activités 1 et 2, et donner un aperçu des prochaines démarches que pourrait entreprendre chacun des trois pays nord-américains.	Quand : au milieu de 2024.

12. Décrire les effets escomptés à la suite du projet :

Effets escomptés (échéance : mois et année)	Évaluation du rendement en fonction des critères SMART*
D'ici la fin de 2024, le document publié permettra aux organismes visés et aux intervenants nord-américains intéressés de connaître l'éventail d'outils (de nouvelles technologies), ainsi que les méthodes et les exemples qui guideront les activités d'instauration de la TCA.	<ul style="list-style-type: none"> - Sondage sur la perception des intervenants, avant et après la mise en œuvre du projet, au sujet : <ul style="list-style-type: none"> o des technologies, des pratiques et des règlements (actuels et nouveaux) relatifs à la TCA; o des obstacles auxquels fait face l'industrie; o des moyens permettant de surmonter éventuellement ces obstacles.
D'ici la fin de 2024, tous les organismes visés et les intervenants nord-américains intéressés sauront comment surmonter les obstacles à l'instauration de la TCA et disposeront d'un réseau de personnes-ressources afin de contribuer à leurs travaux.	<ul style="list-style-type: none"> - Intérêt et mobilisation des participants au sondage concernant la mise en œuvre de projets pilotes à l'échelle du continent dans le cadre d'une deuxième phase ou d'un deuxième projet. <p>* SMART : spécifique, mesurable, atteignable, réaliste et temporel.</p>